

Directives pour appareils de cuisson dans les Halls d'expositions

- 1) Toute utilisation d'un appareil de cuisson doit faire l'objet d'une demande d'approbation auprès de l'administration des Halls d'Exposition.
- 2) Pour chacun des appareils de cuisson, un extincteur portatif à poudre ABC doit être installé à l'intérieur du kiosque, à moins qu'un système d'extinction automatique approuvé soit installé.
- 3) La surface de cuisson maximale des équipements est limitée à 0.19 m² (288 pouces carrés).
- 4) Les appareils de cuisson doivent reposer sur une surface incombustible.
- 5) L'appareil devra respecter un dégagement d'au moins 4 pieds du public. Des cordons de sécurité ou d'autres accessoires devront être mis en place pour s'assurer que le public ne pourra pas s'approcher à moins de 4 pieds de la source de chaleur.
- 6) Les appareils de cuisson doivent être à une distance minimale de 0.6 m (2 pieds) de tous matériaux combustibles et 0.6 m (2 pieds) l'un de l'autre.
- 7) Aucun appareil de cuisson portatif alimenté au charbon de bois, au gaz, au propane ou au butane ne peut être utilisé à l'intérieur des Halls d'exposition. Seul les appareils de cuisson électrique et les réchauds avec sterno sont acceptés.
- 8) Les friteuses ouvertes sont interdites.

Cooking devices directives for the Exhibition Halls

- 1) A written request must be submitted to the Management of Exhibition Halls for approval before any use of cooking devices.
- 2) For each cooking device, an ABC fire extinguisher must be installed inside the stand, unless an approved automatic extinguishing system has been installed instead.
- 3) The cooking surface of the equipments is limited to 0.19 m² (288 square inches).
- 4) The cooking devices must rest on a fireproof surface.
- 5) The cooking devices must be located at least 1.2 m (4 feet) away from the visitors. Safety cords or other accessories must be installed to prevent the public from approaching within 4 feet of the heating source.
- 6) The cooking devices must be located at least 0.6 m (2 feet) away from any combustible material and 0.6 m (2 feet) away from each other.
- 7) The use of charcoal, gas, propane, or butane cooking devices is prohibited inside the Exhibition Halls. Only electric cooking devices and Sterno warming devices are accepted.
- 8) Open fryers are prohibited.